

RETOUR SUR L'ATELIER EMPLOI

Du 8 avril 2022

Comment s'est déroulé l'atelier ?

9h00 . Introduction et rappels (10 mn)

9h10 . Présentation des modalités de travail et répartition en groupes (10 mn)

9h20 à 10h35 . Travail en groupes (75 mn)

10h35 à 11h20 . Restitution du travail des groupes et échanges (15 mn par groupe de travail)

11h20 – 11h35 –Suites de la démarche et conclusion

01

Rappel

01

Trois orientations retenues à l'issue du diagnostic

Orientation n°1 : Répondre aux besoins de compétences des employeurs et faciliter la pluriactivité

Orientation n°2 : Accompagner les personnes en recherche d'emploi au plus près de leurs besoins

Orientation n°3 : Coordonner et animer la politique d'emploi en l'inscrivant dans une stratégie globale de territoire

01

Orientation n°1 : Répondre aux besoins de compétences des employeurs et faciliter la pluriactivité

- Améliorer la visibilité et la diffusion des offres d'emploi
- Promouvoir et faire découvrir les métiers en tension
- S'appuyer sur les structures d'insertion par l'activité économique en développant leur activité sur le territoire
- Faire vivre un réseau d'employeurs sur la thématique élargie des ressources humaines
- S'appuyer sur une/des structure.s permettant le portage de contrats uniques regroupant différents employeurs et la simplification des fonctions supports inhérentes au "multi-contrat"

Orientation n°2 : Accompagner les personnes en recherche d'emploi au plus près de leurs besoins

- Accompagner la reconversion professionnelle
- Faciliter la mobilisation des dispositifs de formation existants
- Proposer des services spécifiques pour les saisonniers
- Promouvoir et développer les solutions de mobilité sur le territoire
- Rendre plus visible les compétences existantes sur le territoire
- Développer l'offre de logements à loyers modérés ou partagés sur le territoire
- Développer les solutions de garde d'enfants sur le territoire sur des horaires décalés / le week-end

Orientation n°3 : Coordonner et animer la politique d'emploi en l'inscrivant dans une stratégie globale de territoire

- Promouvoir / partager les éléments de diagnostic et pistes d'actions avec les personnes ayant participé à la démarche, les élus, entreprises et acteurs ayant des marges de manœuvre complémentaires aux acteurs emploi/formation (ex: mobilité, petite enfance, logement...)
- Organiser un recueil régulier des besoins des employeurs et des demandeurs d'emploi
- Mettre en place une démarche partenariale de GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale)
- Poursuivre la réflexion sur l'intégration du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Grenoble Alpes Métropole
- Poursuivre la réflexion sur l'opportunité d'une candidature pour intégrer l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »

L'atelier : participation et déroulement

Les participants à l'atelier

18 participants

- Elus de la CCMV et administrateurs MDEE
 - Partenaires : DDETS 38, Pôle Emploi, CD 38, CAPEB, AGRIEMPLOI 38, AFRAT, AGOPOP
 - 2 employeurs et 1 demandeurs d'emploi
- ... 12 personnes excusées, mais se sont déclarées intéressés par la démarche et par les résultats du travail en atelier

Organisation du travail en groupes

La base du travail des groupes de l'atelier : les trois orientations issues du diagnostic

- 1 groupe de travail pour chaque orientation
- 70 minutes pour échanger, proposer, construire
- Les personnes d'une même structure dans des groupes différents

Rappel du résultat attendu

- Déclinaison en actions des pistes identifiées dans les orientations
- 2 / 3 actions maximum par groupe, nouvelles ou à renforcer
- Des actions pour le court terme (2022 / début 2023)
- Définir : Quoi ? Qui ? Avec qui ? Pour qui ? Comment ?
Quand ? Où ?

Les propositions d'actions

6 actions proposées par les groupes de travail

Expérimenter un groupement d'employeurs multisectoriel pour développer et sécuriser les parcours d'emplois

Déclinaison :

- Créer un parcours « Innojob » : travailler en mode agile, de type « start up de territoire » - *démarche rassemblant les acteurs d'un même territoire dans le but de faire émerger des solutions dans un domaine identifié*
- Créer un système de « cooptation rurale » : *créer les conditions permettant aux collaborateurs ou chefs d'entreprises de recommander des profils susceptibles de matcher avec les offres d'emploi et la culture de l'entreprise*

Contenu : coordonner l'action ; créer, animer et dynamiser des collectifs d'employeurs et de salariés ; communiquer et promouvoir

Points de vigilance : structure juridique de portage, choix de la convention collective

Développer une offre de logements à loyers modérés

Préambule : le PLUi H a fixé comme orientation le développement des logements sociaux, notamment par la construction, et la commission aménagement de la CCMV l'a inscrite dans son plan d'actions. Le groupe propose une approche complémentaire à la construction de logements.

Déclinaison: développer le conventionnement avec les propriétaires privés

Contenu :

- recenser les logements vacants/inoccupés et inciter à leur mise en location
- Mettre en place une opération de conventionnement
- accompagner l'amélioration des logements (confort, thermique / énergie, ...)

Mieux connaître et accompagner les personnes en recherche d'emploi

Déclinaison :

- Rendre visibles les compétences existantes sur le territoire
- Identifier les projets des personnes en recherche d'emploi

Contenu :

- Recenser les compétences et les projets des chercheurs d'emploi
- Réaliser un diagnostic individuel projet / compétences
- Mettre en place un accompagnement adapté, faire du « sur mesure »
- « Mettre en parallèle » des offres d'emploi proposées par les employeurs

Faire de la Maison de l'Emploi et des Entreprises un acteur local de l'emploi reconnu et indiscutable

Déclinaison :

- Accompagner la MDEE pour l'aider à renforcer sa légitimité
- Renforcer la visibilité de la MDEE et de son action

Contenu : à définir (groupe de travail)

Préalable :

Formaliser les orientations d'une stratégie territoriale pour l'emploi

Coordonner et animer la politique locale de l'emploi*

Déclinaison :

Créer une instance «technique réunissant les acteurs de l'emploi

Contenu :

- Animer le réseau des partenaires de l'emploi
- Partager des informations et des réflexions
- Suivre les actions mise en œuvres et en proposer de nouvelles
- Coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique locale de l'emploi

Les suites de l'atelier

1 – Présentation des propositions d'actions à la commission économies et emploi de la CCMV le 3 mai

2- Des groupes de travail pour finaliser et préparer la mise en œuvre de chaque action retenue

- Etoffer les groupes de travail pour finaliser les actions proposées
- Partager les actions finalisées avec les membres des Copil et Cotech
- Rechercher des financement complémentaires ou spécifiques
- Mettre en œuvre les actions sous la responsabilité du pilote

3 – Fin 2022 : un nouvel atelier pour préparer 2023

- Bilan de 2022
- Préparation du plan d'actions 2023
 - Courant du dernier trimestre (octobre ?)